



COMMUNIQUE DE PRESSE

Semestre européen : le social doit primer !

Dans le cadre du semestre européen, processus d'évaluation et de coordination des politiques économiques au sein de l'Union Européenne, la Commission Européenne a présenté ce mercredi 25 février son rapport concernant les réformes proposées par le gouvernement français pour répondre aux critères du pacte de stabilité, pour lequel les Etats Membres ont pour obligation de « prévenir les désordres macroéconomiques et soutenir l'assainissement des finances publiques », peu importe si le tout conduit à de graves désordres sociaux.

Si le rapport met en évidence l'efficacité globale du modèle social, et notamment la sécurité sociale ou le fait que les transferts sociaux contribuent à réduire la pauvreté, la Commission Européenne approuve et encourage les projets de réforme du gouvernement, notamment sur la réforme des retraites et de la santé. Elle demande une précision des mesures du programme CAP22, de façon à réduire la dette publique. Pour FO, cette vision purement comptable est inacceptable. De même que le souhait de la Commission de renforcer la concurrence dans le secteur des services.

Force Ouvrière dénonce le paradoxe majeur du rapport qui reconnaît l'efficacité du modèle social français tout en appelant à réduire le périmètre des services publics, garants de la redistribution des richesses et de l'égalité républicaine sur l'ensemble du territoire.

Sur les questions d'emploi, FO souligne le paradoxe d'un rapport qui souligne l'augmentation des contrats courts et des temps partiels involontaires mais reste muet l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres.

Le gouvernement français présentera son Programme National de réforme (PNR) avant le 30 avril. Dans le contexte social actuel, FO a mis en garde le gouvernement depuis de nombreux mois contre le danger de ne pas entendre les revendications portées par les syndicats, notamment sur les salaires, la fiscalité ou la prime transport.

FO a demandé que le gouvernement suspende les réformes controversées sur la fonction publique et les retraites et appelle les salariés du privé et du public à cesser le travail le 19 mars.

Paris, le 1 er mars 2019

Contact :

Marjorie Alexandre

Secrétaire confédérale

Secteur International, Europe et Migrations

malexandre@force-ouvriere.fr

01.40.52.83.30

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z